



HAL
open science

Licence professionnelle Construction bois et environnement: méthodes et mise en oeuvre

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Construction bois et environnement: méthodes et mise en oeuvre. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038919

HAL Id: hceres-02038919

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038919v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Construction bois et environnement

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Construction, bois et environnement* a ouvert en 2012 à la suite de la demande de la Fédération française du bâtiment qui a souligné un manque de professionnels qualifiés pour accompagner le développement de la filière bois. L'objectif de la formation est de faire acquérir aux étudiants des compétences et des connaissances spécifiques qui leur permettront de gérer et suivre un chantier de construction bois du début à la fin. Ces compétences portent notamment sur la topographie, l'organisation de chantier et sa gestion financière ou bien encore sur le rôle des différents intervenants dans l'acte de construction. Cette licence est intégrée dans le département Hygiène, sécurité et environnement de l'université. Les compétences techniques sont apportées par le lycée Le Garros d'Auch, avec qui un partenariat est en place. Cette formation n'est ouverte qu'en alternance par le biais du contrat de professionnalisation.

Avis du comité d'experts

Le cursus est en adéquation avec les objectifs de la formation du fait de l'obtention du diplôme par la voie de l'alternance. La professionnalisation est donc très présente. Par ailleurs, les enseignements dispensés dans cette licence professionnelle sont cohérents, ils permettent aux jeunes diplômés de bénéficier d'un bon équilibre entre la théorie et la pratique, mais aussi de disposer des outils nécessaires pour s'insérer sur le marché du travail.

La spécialité de la licence professionnelle est originale aussi bien au niveau régional que national. En effet, les autres licences professionnelles sur le territoire national sont plus orientées sur la conception et la fabrication et peu sur la conduite de travaux de construction. La formation est soutenue par la Fédération française du bâtiment (FFB) et le tissu industriel (composé majoritairement de PME).

La composition de l'équipe pédagogique est un atout pour cette licence puisque 72 % des heures de cours sont dispensées par des professionnels associés. Il faut cependant veiller à ce que les professionnels ne deviennent pas les uniques intervenants. Un point de vigilance est à souligner concernant l'implication morcelée des professionnels aussi bien en volume horaire que sur les thématiques. Ce sont en outre 28 % des heures de cours qui sont dispensées par des enseignants du lycée partenaire, des enseignants de l'université ou bien encore par des enseignants-chercheurs. Les professionnels sont également intégrés dans les recrutements des étudiants en alternance, ainsi que dans le conseil de perfectionnement et le jury de diplôme.

Le partenariat avec la FFB est important, l'implication de cette fédération est moindre actuellement, mais elle a eu un rôle significatif dans le choix des modules de la formation, ainsi que sur les orientations à prendre lors de la conception de la formation. Le nombre de professionnels intervenant est important (une vingtaine). Leurs interventions sont tout à fait justifiées de par les emplois qu'ils occupent.

La responsabilité de la licence repose sur deux enseignants, l'un de l'IUT et l'autre du lycée Le Garros. Il existe par ailleurs un comité de suivi constitué de représentants de l'IUT et du lycée partenaire. Celui-ci se réunit en fin d'année pour examiner le bilan financier. En parallèle, la gestion pédagogique de chacun des UE est confiée à un ou deux responsables. Deux unités d'enseignement (UE) sont gérées par des enseignants du lycée Le Garros, les deux autres sont gérées par un enseignant de l'IUT.

La récente création de la licence professionnelle ne permet pas d'apprécier l'efficacité du dispositif de pilotage. La place actuelle de la recherche n'est pas définie, mais il faut souligner que cette licence professionnelle a été conçue par une équipe d'enseignants et d'enseignants-chercheurs.

Les taux de réussite et d'insertion sont très satisfaisants. Cette licence professionnelle est attractive, cependant le ratio admis/inscrits est faible du fait de l'obligation de trouver une entreprise d'accueil en alternance. Le taux de poursuite d'études est nul, ce qui prouve l'adéquation du contenu et des objectifs de la formation avec le marché du travail.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Même si la formation a été conçue par une équipe d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, aujourd'hui la place de la recherche est marginale. Seulement 7 % des heures de cours de la licence sont dispensées par des enseignants-chercheurs. Leurs interventions concernent des aspects particuliers comme l'environnement.
Place de la professionnalisation	Les professionnels sont grandement impliqués dans la formation mais de façon morcelée, aussi bien en volume qu'en thématique. La collaboration avec le lycée est prépondérante. La licence professionnelle souffre actuellement de la crise du secteur de la construction.
Place des projets et stages	Tous les étudiants réalisent un projet tuteuré, celui-ci consiste en un cas concret en entreprise. Le sujet est déterminé conjointement par le tuteur « école » et le tuteur « entreprise ». Pour développer la capacité de travail en groupe, les étudiants travaillent ensemble sur des « mini projets » dans certains modules.
Place de l'international	Il n'existe pas de partenariat à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des candidats se fait sur dossier, puis par les entreprises, puisque seuls ceux qui auront trouvé une entreprise d'accueil pourront suivre la formation. La diversité des profils des étudiants est bien intégrée dans l'offre de formation, il existe en effet une UE spécifique de remise à niveau, ainsi que des compléments de formation pour ceux qui auraient des lacunes sur des compétences spécifiques.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Seuls des cours en présentiel sont proposés aux étudiants. Des aménagements sont possibles pour les étudiants ayant des contraintes particulières, mais le cas ne s'est pas encore présenté. Cette formation est accessible via le dispositif de validation des acquis de l'expérience. Une plate-forme pédagogique contenant tous les supports de cours existe.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté de 1999 relatif à la licence professionnelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les alternants sont suivis par le livret de l'alternance, mais celui-ci ne contient actuellement pas d'évaluation en fin de période en entreprise. Selon le dossier, ces évaluations devraient être mises en place prochainement.
Suivi des diplômés	La première enquête d'insertion professionnelle a eu lieu trois mois après l'obtention du diplôme. Celle-ci a été envoyée par e-mail. Le taux de répondant est de 70 %, ce qui est satisfaisant.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, les étudiants de la promotion peuvent y assister. En parallèle, il existe une commission paritaire, qui a lieu à la mi-année. Des questionnaires sont complétés par les étudiants, ceux-ci sont analysés au cours du conseil de perfectionnement.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le partenariat avec le lycée d'Auch.
- Un niveau de professionnalisation très satisfaisant aussi bien en termes de qualité d'intervenants que dans le pilotage de la formation.
- La singularité de l'offre de formation en région Midi-Pyrénées.

Points faibles :

- Interventions des professionnels très segmentées.
- Place de la recherche quasi inexistante.
- Difficultés pour les étudiants à trouver une entreprise d'accueil dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Conclusions :

La licence professionnelle *Construction, bois et environnement* est originale et a toute sa place dans l'offre de formation au niveau régional, mais aussi national. En effet, cette formation répond à un besoin réel des milieux professionnels. Elle paraît néanmoins enfermée dans ce créneau de la conduite de travaux en construction bois, forcément limité et tributaire de la conjoncture. Cette formation pourrait s'ouvrir à la conduite de travaux bâtiment tous matériaux.

Il paraît par ailleurs nécessaire de mieux accompagner les étudiants dans leur recherche d'entreprise. L'une des solutions serait déjà d'ouvrir la formation au contrat d'apprentissage, souvent préféré par les entreprises du fait des allègements de charges patronales.

Enfin, la diversité des intervenants est un atout, mais il faut veiller à la coordination entre les cours dispensés par les professionnels.

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.